Énap
École nationale d'administration pénitentiaire

Pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée

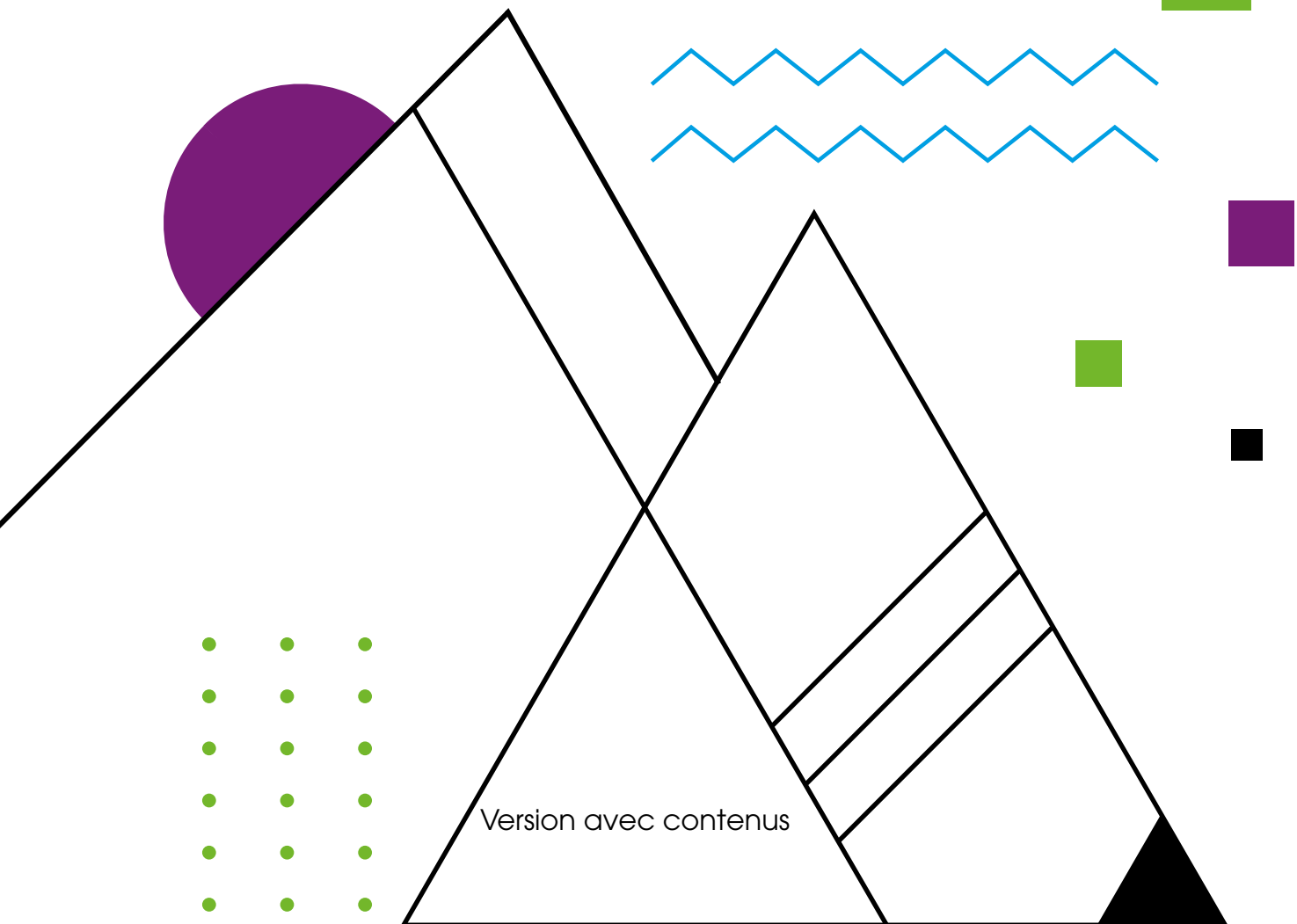

Version avec contenus

Poitiers
Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux
Agen
Pau

Un Nouveau Pôle d'excellence à AGEN ?

Projet pour un

PÔLE AQUITAIN D'EXCELLENCE EN CRIMINOLOGIE APPLIQUÉE

Par Christophe Millescamps, directeur de l'Énap

De Poitiers à Pau, en passant par Bordeaux, l'Aquitaine dispose déjà d'un axe universitaire d'excellence en sciences juridiques et criminelles. À l'intersection de ces 3 pôles, Agen présente tous les atouts pour dessiner et proposer le pôle d'excellence du XXIe siècle, promouvant et portant la science pluridisciplinaire à laquelle renvoient tant de problématiques actuelles : la criminologie.

Le pôle d'excellence que nous proposons de créer ensemble répond à 3 enjeux :

UN ENJEU SOCIÉTAL

Radicalisation violente ou religieuse, émergence de nouveaux risques, de nouvelles dangerosités, permanence des questionnements sociétaux au croisement des impératifs de liberté et de sécurité, évolution constante des métiers de la sécurité, prééminence des interrogations sur la pénalité et le phénomène criminel… Tout ramène dans le débat contemporain à la question criminologique.

L'Énap, forte de son ancrage agenais et de son ouverture sur l'Europe et le monde, propose que ces questions soient mises au jour, au débat citoyen, professionnel ou scientifique, à la réflexion, à l'exposition ou à l'étude scientifique en un lieu unique, au cœur du tissu estudiantin et urbain de l'agglomération agenaise.

UN ENJEU TERRITORIAL

L'agenais accueille l'Énap, l'Énap promeut l'agenais. L'extension de l'Énap sur ce site unique est un engagement fort. Le rayonnement et l'ouverture de l'Énap vers l'extérieur constituent une nécessité sans cesse renouvelée. Le Pôle d'excellence offrira un point de rencontre des préoccupations sociales, scientifiques et professionnelles, mais aussi un lieu de promotion du territoire, de visites et de culture. Cet espace, à la fois muséal et tourné vers la recherche et la capitalisation des savoirs, sera un atout fort pour l'identité conjointe de l'Énap et de l'agenais au tournant 2030.

UN ENJEU SCIENTIFIQUE

La criminologie progresse dans chaque région du monde en tant que discipline scientifique autonome. Elle peine pourtant à s'affirmer dans le paysage universitaire français et requiert un ancrage que professionnels et praticiens de la peine, de tous horizons, sont prêts à lui donner. Agen et l'Énap peuvent saisir l'opportunité d'en devenir le lieu légitime de déploiement.

Le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée c'est un **PROJET**, fondé sur des **ATOUTS** pouvant associer de multiples **PARTENAIRES**.

Notre projet

Le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée porte 5 ambitions, ouvertes au(x) public(s)

voir

Le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée proposera une exposition permanente de l'Espace Pierre Cannat sur l'histoire pénitentiaire, l'évolution des sciences de la peine. Des doctrines, ouvrages, matériels et pièces uniques y seront consultables. Cet espace muséal, ouvert au public, sera le lieu de visites commentées et thématiques, d'expositions temporaires, de conférences et de rencontres débats.

savoir

Des étudiants, chercheurs, professionnels et élèves de l'Énap auront accès aux fonds contemporains et historiques uniques en France, ainsi qu'aux fonds numérisés (35 000 titres) disponibles, en partie sur Gallica (en partenariat avec la BnF). Parmi les ouvrages de la médiathèque Gabriel Tarde (« père fondateur » de la criminologie française), sont mis à disposition 1386 ouvrages en criminologie, 724 en histoire de la criminologie, 825 articles de périodiques, près de 100 DVD, des dossiers documentaires et l'ensemble des mémoires produits par les élèves de différentes promotions de l'Énap, dont ceux du master Droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme.

étudier

Lieu de regroupement des départements de la recherche, de probation et criminologie ainsi que du centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) de l'Énap, le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée s'appuiera sur un solide partenariat avec l'université de Bordeaux au travers de deux masters : le master 2 « droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme », qui accueille chaque année des étudiants venus de toute la France depuis bientôt 20 ans et le master 2 en psycho-criminologie, en cours de création. Il pourra accueillir dès l'ouverture des séminaires destinés aux étudiants inscrits dans ces formations.

Ce pôle pourra également accueillir les étudiants de la classe préparatoire intégrée de l'Énap. En raison du récent partenariat avec la classe préparatoire aux métiers d'exécution des peines de l'université de Bordeaux, des séminaires mutualisés pourront y être organisés.

Le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée proposera également diverses thématiques de formation en criminologie sous forme de sessions de formation continue (à durée variable), de parcours spécifiques par blocs de compétences, et de nombreuses conférences sur des sujets d'actualité. Le réseau des écoles de service public sera mobilisé de façon pertinente.

Il sera le lieu de formation à la criminologie des psychologues exercant au sein de l'administration pénitentiaire.

Fort de son partenariat avec l'Institut des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ), il développera une offre de formations susceptibles d'intéresser d'autres publics de la sécurité et de la justice.

Afin de valoriser ces formations, une diplomation sera envisagée avec les universités partenaires.

Notre projet

cultiver

La culture environne la criminologie. Les résidences d'artistes, les manifestations organisées par la ville (en coordination avec les Montreurs d'images, par exemple), les initiatives des élèves et étudiants du campus orchestreront un espace vivant. Les questions sociétales qui traversent le champ criminologique seront traitées par des entremises culturelles et artistiques qui déploient et rendent plus sensible la réflexion citoyenne.

échanger

Le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée sera un lieu d'accueil et d'échanges, pour la population agenaise et d'ailleurs, pour les chercheurs, en résidence ou en post-doctorat ou à l'occasion de manifestations scientifiques. La criminologie suscite des débats. Elle mérite vulgarisation et approfondissement. Le pôle d'excellence en permettra toutes les expressions.

L'Énap, accueille chaque année des centaines de jeunes pour réaliser une visite de sa structure et présenter la diversité des métiers pénitentiaires.

L'intégration dans cet espace d'un pôle de relations publiques dédié à la découverte et à la promotion des métiers pénitentiaires permettrait de continuer à accueillir le grand public, d'être un relai pour une orientation professionnelle, de déconstruire des représentations inadaptées sur la prison et ancrer davantage l'école sur son territoire.

Pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée +Parking
Parking
Enseignement + administration
(Pérenne)
Commune d'Agen
Section CC
« Riac »
Enseignement + administration
(modulaires temporaires)
Simulation
Village de Peyrac
Commune de Boé
Section BP
« Trenque »
Stand de tir
(Extension)
Village de la Capelette
Commune d'Agen
Section CC
« Peyrac Sud »
Parking
Village de Trenque
Commune de Boé
Section BN
« Trenque »
Hébergement
(4ème village)
Restructuration du restaurant

Nos atouts
Savoirs, expertise, formation

expertise juridique

Le master 2 droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme, un ancrage aquitain, une ouverture sur l'Europe.

Historiquement implanté en Lot-et-Garonne depuis 20 ans, rassemblant les meilleurs spécialistes français et internationaux et s'adressant à la fois à un public d'étudiants du cursus universitaire classique et aux professionnels de la prise en charge des personnes placées sous-main de justice, ce master est l'un des **axes avancés de synergie du futur pôle d'excellence et de promotion de la criminologie en Aquitaine**. Sa direction est conjointement assurée par **l'Énap** et les **universités de Pau** et de **Bordeaux**.

expertise criminologique

Le département probation et criminologie de l'Énap met au service des formations initiale et continue la compétence de formateurs, de praticiens et d'intervenants extérieurs, français et internationaux, qui allient expertise scientifique et expérience en criminologie appliquée.

L'Énap prévoit, dans le cadre d'une démarche qualité, la certification de ses formations en débutant par la formation de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) au sein de laquelle de longs modules de criminologie et de psychologie forensique sont dispensés.

L'Énap dispose d'une expertise reconnue en matière de criminologie dont l'enseignement s'adresse à des professionnels en fonction ou en formation initiale. Les savoirs sont donc orientés afin de permettre une application immédiate et en mesure de se décliner en procédures opérationnelles.

Cette méthode de formation autant que les savoirs relatifs aux développements de la criminologie sur la scène internationale ces 50 dernières années pourront alimenter des enseignements à destination des agents intéressés par ces questions (commissaires et lieutenant de police, magistrats, avocats, militaires de la gendarmerie, élus locaux et nationaux, responsables de la sécurité des entreprises de transports et tout professionnel ayant vocation à assister à un CSPD ou encore des citoyens intéressés par ces sujets). Les formations pourront aller de modules d'un à plusieurs jours portant sur des thématiques variées et adaptées aux besoins du public ciblé, à des formations longues et certifiantes de niveau Master 2.

L'Énap dispose de solides partenariats avec des universités françaises et étrangères mais aussi les écoles du réseau des écoles du service public (réseau RESP) qui permettra de faire évoluer le pôle de criminologie jusqu'à des formations de niveau Master 2.

La maîtrise des développements criminologiques à l'international par les services de l'Énap et ses recherches continues pour les rendre applicables en services opérationnels permettront de proposer rapidement des formations d'excellence dans le domaine de la criminologie en créant sur la région Nouvelle-Aquitaine une dynamique constructive d'enseignement et de recherche sur ce sujet.

Les modules à l'attention des publics extérieurs à l'Énap (fonctionnaire d'état ou de la fonction publique territoriale, magistrats, élus, responsable du secteur privé (marchand ou non marchand) peuvent concerner dès l'ouverture du pôle d'excellence de criminologie aquitain les éléments suivants :

- **Appréhender la radicalisation et l'extrémisme violent**
- **Les violences sexuelles : analyser, mesurer et comprendre les conséquences d'un phénomène de masse**
- **L'évaluation du risque de récidive : de la théorie à la pratique prédictive**
- **Modèles et outils psycho-criminologiques : les clés pour décrypter le comportement criminel**
- **Victimologie : comment réparer les conséquences du crime ?**
- **Créer une veille fiable sur les sujets relatifs à la délinquance sur votre ressort géographique (recherches en sources ouvertes)**

D'autres modules pourraient être envisagés à terme selon la demande et les partenariats de l'école :

- **Les stupéfiants : du deal au narco-trafic**
- **La traite des êtres humains : analyse et enjeux d'un phénomène transnational en expansion**
- **La cartographie criminelle**
- **L'évaluation des politiques publiques : la science à l'appui des décideurs**
- **Cybercriminalité : comment les nouvelles technologies révolutionnent la délinquance**
- **La réponse institutionnelle face à la délinquance : panorama des acteurs français**

Des connaissances multi-disciplinaires sont nécessaires pour appréhender ces phénomènes complexes. Un enseignement de type Master, objectif à moyen terme du pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée, s'appuiera donc sur les théories criminologiques des diverses disciplines qui ont su approcher le phénomène et enseignera les méthodes à même de suivre les débats sur la scène internationale (méthodes qualitatives et quantitatives).

> Histoire des savoirs en criminologie, sur le crime et les peines

- XVIII[e] siècle
  - Savoirs diffus et préscientifiques
  - Naissance de la rationalité pénale moderne
- XIX[e] siècle
  - Naissance des « problèmes sociaux »
  - Savoirs psychiatriques sur le crime

Nos atouts
Savoirs, expertise, formation

- Crime comme évidence sur le corps : Lombroso
- Criminologie instituée : premiers conflits
- École positiviste italienne : Garofalo et Ferri
- Courant sociologique français : Tarde et Durkheim

> Méthodologie de la recherche et lectures des développements en criminologie en France et dans le monde

> Méthodes qualitatives
> Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales

> Approche de la réalité de la délinquance en France et dans le monde

> Les chiffres de la délinquance
> Les sources fiables
> L'enquête de victiimation

> Théories de la délinquance, des facteurs criminogènes et de la réponse sociale (introduction des différents paradigmes de la criminologie moderne)

> Théories juridico-économiques
> Théories psychologiques (psychopathologie, approches cognitive-comportementales)
> Théories bio-psychologiques
> Théories sociologiques (École de Chicago, perspective culturaliste, perspective fonctionnaliste, interactionnisme symbolique, désistement, perspective constructiviste)

> Les théories criminologiques appliquées à la prévention de la récidive

> **L'évaluation des personnes suivies**
Fondements théoriques :
- Modèles pénologiques
- Crise du modèle de réhabilitation, mouvement « What Works » et avènement de l'« evidence based practices »
- Modèle du Risque, des Besoins et de la Réceptivité (RBR)
- « Good Lives Model »

> Psychométrie
> Les instruments d'évaluation
> **La prise en charge des personnes délinquantes**
> Evidence based practice
> Core correctionnal practices

> La justice restaurative : parcours de formation des animateurs de rencontres restauratives

En partenariat avec l'Institut français pour la justice restaurative et/ou d'autres partenaires.
Deux modules de 30 heures chacun permettent d'obtenir un « certificat d'animateur de rencontres restauratives ».

Formateurs : IFJR, Énap, Intervenants extérieurs

Pédagogie

Films

Mises en situation

Enregistrement des prestations de chacun

Dossier sur la JR : théories et pratiques (livret papier et/ou site Énap)

Témoignages de participants : animateur-trice, membre de la communauté, infracteur, victimes

Volume horaire par module

5 journées de 6 heures = 30 h

Soit au total 3 modules de 30h = 90 h

> *Module 1- La justice restaurative en mouvement*

- Généralités sur la justice restaurative : anthropologie, éthique, politique criminelle, droit criminel
- Le droit positif français : art, 10-1 C.pr.pén. ; circulaire d'application.
- Les modèles de rencontres restauratives et principalement les modèles humaniste et relationnel
- Les différentes mesures de justice restaurative : dans le pré-sententiel et lors de l'exécution des peines
- Protocole général d'opérationnalisation : les partenaires, les référents, les coordonnateurs Les rôles clés (avec mise en situation individuelles) : l'animateur, les membres de la communauté
- Les réalisations et projets en métropole et territoires ultra-marins

> *Module 2 — Les rencontres restauratives en action*

- Simulation d'une rencontre détenus/condamnés — victimes : chaque stagiaire assurera alternativement les rôles d'animateur et de membre de la communauté.
- Préparation des participants
- Enchaînements et déroulement d'une Session de RDV-RCV : rencontres plénières et rencontre bilan

> *Module 3 — Analyse des pratiques*

Devenir formateur en rencontres restauratives

Analyse des pratiques

> *Module 4 – Ingénierie pédagogique*

Tutoriel de formation

Nos atouts

Savoirs, expertise, formation

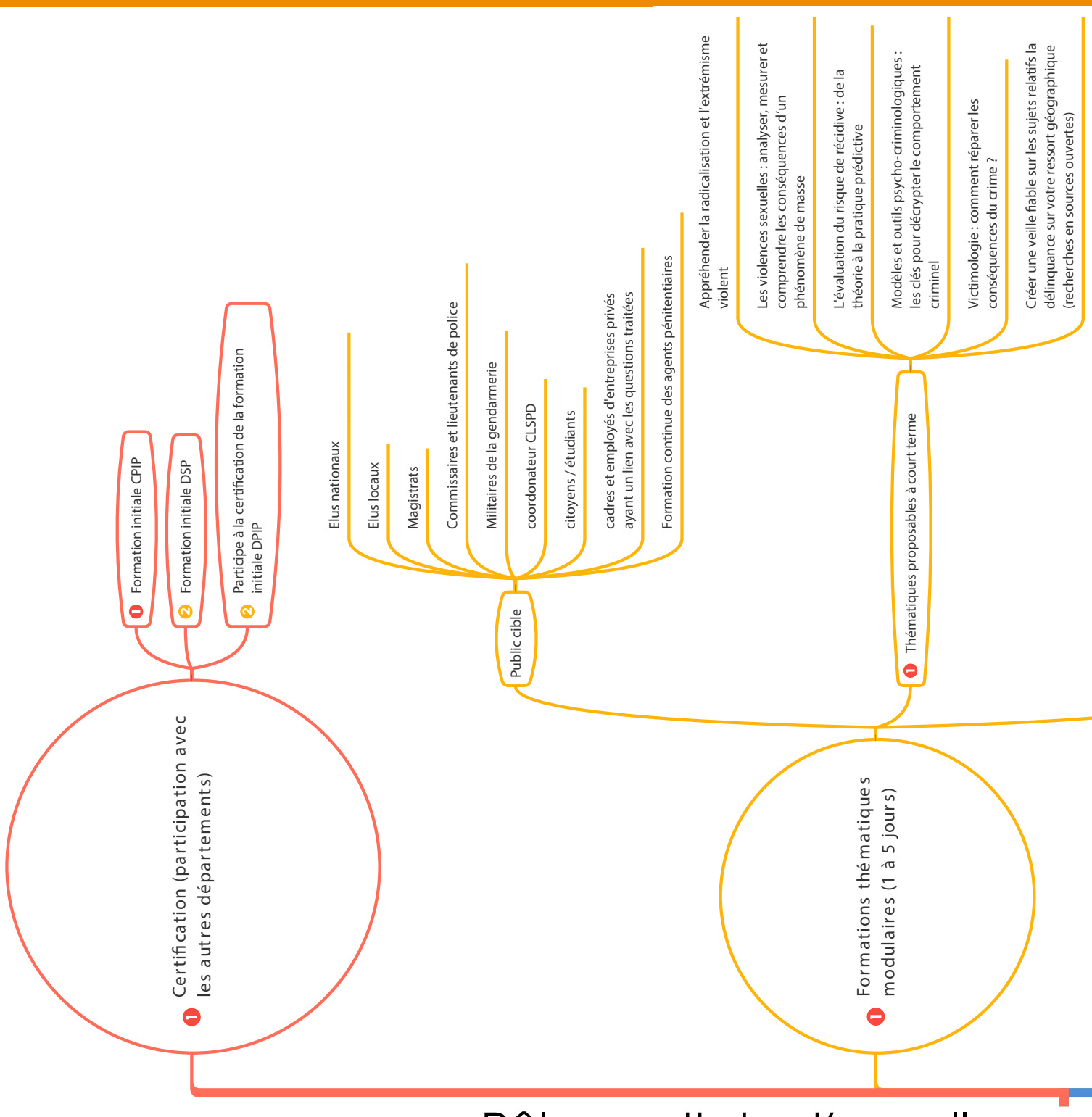

Pôle aquitain d'excellence

en criminologieappliquée

- ❸ Thématiques proposables à moyen / long terme
  - Les stupéfiants : du deal au narco-trafic
  - La traite des êtres humains : analyse et enjeux d'un phénomène transnational en expansion
  - La cartographie criminelle
  - L'évaluation des politiques publiques : la science à l'appui des décideurs
  - La réponse institutionnelle face à la délinquance : panorama des acteurs français
- ❸ Formations qualifiantes en criminologie (moyen à long terme) de niveau Master 2
  - Certification
    - Via partenariat avec université
    - RNCP
  - Partenariats
    - Universités
      - Université de Bordeaux
      - Université de Pau
      - Université de Poitiers
      - Université de Lille
      - Université de criminologie de Montréal
      - université de criminologie de Louvain
    - Ecoles du réseau RESP
      - Ecole de la PJJ
      - ENM
      - EOGN / Saint Cyr au Mont d'Or ?
- Recherches et développement

Légende

- 1 court terme
- 2 moyen terme
- 3 Long terme

Nos atouts
Savoirs, expertise, formation

expertise scientifique

Depuis 1999, le **Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP)** développe des axes de recherche qui éclairent la variété des préoccupations criminologiques et sociétales majeures : dispositifs de surveillance électronique des personnes placées sous-main de justice, prises en charge et suivi des auteurs d'infractions à caractère sexuel, analyse des pratiques professionnelles des acteurs du champ pénal, évaluation et expertise des politiques d'insertion et de probation, radicalisation, etc. Le CIRAP positionne les travaux ainsi produits au cœur des questions sciences-société au profit d'une expertise partagée qui reconnaît l'importance de l'échange et de la participation sur des scènes diverses (scientifiques, expertes, consultatives) pour l'amélioration tant des projets que des politiques publiques.

> Un lieu de production des savoirs criminologiques

> Domaines de recherche

Des recherches appliquées, interdisciplinaires et en prise avec l'actualité

> **Acteurs et pratiques professionnelles :** rapport au travail, identité professionnelle, dynamique de changement et prise en charge des personnes détenues, responsabilisation des justiciables

> **Politiques et rapports aux institutions pénales :** gestion des risques, rationalités à l'œuvre dans les prises en charge, instruments d'action publique, mesures de sécurité et innovations technologiques en prison

> **Perspectives socio-historiques en criminologie et en pénologie :** histoire des crimes et des peines, histoire de la prison et de l'institution pénitentiaire, évolution de l'architecture carcérale, réformes pénitentiaires

Objectifs et enjeux de la recherche :

> Développer des connaissances et produire de nouveaux savoirs dans les domaines pénal et carcéral.

> Accompagner des pratiques professionnelles et évaluer des dispositifs (prises en charge des justiciables, formation…).

> Intégrer des enjeux et des problématiques actuels (radicalisation, technologie et sécurité, l'économie comportementale comme savoir académique et instrument de gouvernement, prévention de la récidive et programmes de préparation à la sortie, désistance…).

> Recherche-formation-innovation

Enseignements pluridisciplinaires et innovants

> **Enseignements mono et pluridisciplinaires :** en criminologie, droit, sociologie, psychologie et histoire.

> **Enseignements fondés sur les travaux du CIRAP :** modules de respect, prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel, radicalisation, sorties de délinquance, justice restaurative…

> **Enseignements et co-construction d'enseignements sur des sujets actuels majeurs :** particulièrement le déploiement du savoir numérique (intelligence artificielle et droit ; algorithmes ; développement data / « data governance », nouvelles technologies à vocation sécuritaire, etc.) appliqué à la prise de décision en matière de Justice et de gestion des risques. L'accroissement de ce savoir est un sujet politique important, tant ses conclusions et ses techniques sont aujourd'hui mobilisées dans les politiques publiques, dans le monde entier comme en France. Il y a un enjeu majeur de visibilité scientifique et pédagogique à se positionner sur ce type de thématique.

Méthode pédagogique :

> **Co-construction des connaissances à travers les TICE et toute stratégie éducative amenant l'apprenant à être acteur et au centre de ses apprentissages :** enseignement en ligne / à distance ; moodEnap ; classe inversée ; initiation à la recherche…

> **Interventions croisées :** interventions de chercheurs d'universités ou d'école professionnelles en lien avec la criminologie, interventions des chercheurs du CIRAP auprès des structures partenaires (l'ENM, l'ENPJJ, et des universités).

> Manifestations scientifiques

Rendre le pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée attractif et dynamique, accroître le rayonnement de la recherche, favoriser les échanges scientifiques, stimuler et valoriser les résultats de la recherche auprès de la communauté des chercheurs et des praticiens

> Organisation de colloques nationaux et internationaux

> Organisation de séminaires de recherche et de journées d'étude

> Organisation de journées doctorales

> Réseaux scientifiques et professionnels

Collaborations de recherche / Échange de savoirs scientifiques et de connaissances comparées sur le champ pénitentiaire / Accueil de chercheurs étrangers : recherche et interventions dans la formation.

Objectifs :

> Développer les connaissances sur le milieu carcéral et la probation

> Promouvoir le rayonnement et visibilité de l'Énap et du CIRAP en France et à l'étranger

> Favoriser l'interdisciplinarité

Au plan national

> **Sur les politiques et rapports aux institutions pénales :** Sophiapol-Lasco (EA3932), université Paris Nanterre (Pr. Philippe Combessie).

> **Sur le sens de la peine et l'histoire de la prison :** collaborations avec l'Université de Droit de Bordeaux, ISCJ - Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (Pr. Evelyne Bonis) ; l'université de Lille, Centre d'Histoire Judiciaire (Pr. Nicolas Derasse) ; le CADH - Centre Aquitain d'Histoire du Droit (Pr. Nader Hakim).

Nos atouts

Savoirs, expertise, formation

Au plan international

- **Sur les nouveaux dispositifs mis en œuvre dans les prisons françaises et québécoises :** partenariat avec l'École de criminologie de l'Udem et les services correctionnels du Canada -> Étude comparative / réflexions sur la mise en œuvre de ces dispositifs, leurs limites, l'adhésion et les résistances des professionnels.

- **Sur la radicalisation :** le CICC - Centre International de Criminologie Comparée (Montréal) et le CPRMV - Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence

Poursuite des différentes collaborations scientifiques et professionnelles : Institut de criminologie et de droit pénal - université Panthéon-Assas ; TGI de Paris ; Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; Commission nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) ; Centre de ressources régional en santé mentale (CRESAM Toulouse) ; Musée des prisons de Prague (République Tchèque) ; Comité des travaux historiques et scientifiques (Ecole des Chartes) ; Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHA) ; la Société Française d'Histoire Urbaine (SFHU) ; Criminocorpus ; Centre de Recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales et les Discriminations ; Carceral Geography Working Group of the Royal Geographical Society with the Institute of British Geographers (CGWG) ; IFSI ; IUT GACO ; Université du temps libre d'Agen, Cinéma art et essai Les Montreurs d'Images, Agen.

excellence documentaire et patrimoniale

L'Énap détient, au sein de son **centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)**, un fonds d'ouvrages anciens riche de 20 000 documents (plans, ouvrages, photographies, films, gravures…) du XVII^{e} siècle à nos jours, de toutes natures et provenances. Ces fonds abordent notamment l'histoire de la criminologie (1000 références), et constituent une part de la bibliothèque numérique accessible en ligne depuis le site de l'Énap, mais également sur la bibliothèque numérique de la BnF, Gallica.

Le CRHCP héberge également **l'espace pédagogique Pierre Cannat**, dédié à la mémoire pénitentiaire. D'une surface de 120m^2, cet espace, situé au 2eme étage du bâtiment d'enseignement, ne permet d'exposer qu'une faible partie des collections (qui comptent plus de 800 objets actuellement en réserve) et n'est accessible qu'aux publics internes à l'école (élèves, formateurs, personnels pénitentiaires et chercheurs sur demande seulement).

Or, cette **concentration d'objets** liés à toutes les thématiques relatives au crime et à son traitement, ainsi qu'à la prise en charge des délinquants (histoire pénitentiaire, histoire de l'enfermement, histoire des personnels, histoire de la formation, histoire de la criminologie) est **unique** sur le territoire national. En effet, s'il existe ça et là des lieux d'exposition, ils sont toujours ancrés sur l'échelon local, rattachés à une prison en particulier, un contexte, un bâtiment.

Seule l'Énap est en capacité d'offrir à des visiteurs, **un corpus documentaire et une collection d'objets** permettant une vision complète, historique, thématique, réaliste de l'évolution des conditions de vie en détention, mais surtout de **l'évolution, théorique aussi bien que matérielle, de la prise en charge du crime et des criminels.**

L'enjeu majeur pour la création d'un espace agrandi dédié à l'histoire de la criminologie est de permettre **au pôle d'excellence de rayonner au niveau national comme étant le lieu de mise à disposition, de valorisation, mais aussi de développement des collections liées à la criminologie.** Cet espace permettra aux chercheurs français ou étrangers, ainsi qu'aux étudiants de trouver en un seul point l'ensemble des supports nécessaires à leur activité et aux différentes institutions, et **d'identifier l'Énap comme le lieu de dépôt de leurs objets et documents criminologiques.**

Un lieu de conservation

La création d'un espace dédié, inséré au sein du pôle d'excellence, doit permettre l'accroissement des collections : de nombreux établissements pénitentiaires sont en voie de fermeture, et la question de la dispersion des objets et documents de mémoire reste prégnante. Un espace suffisamment vaste favorisera et renforcera la visibilité du **rôle de l'Énap dans le recueil des données criminologiques, et la poursuite d'une démarche prospective et novatrice** dans la valorisation des collections, au service de l'étude et de la recherche.

Par ailleurs, la médiathèque Gabriel Tarde abrite depuis 2007 **un fonds de productions culturelles.** Ce pôle permet l'accès à une base de données exhaustive des œuvres, documents écrits ou visuels (livres, plaquettes, cartes postales, affiches, marque-page, vidéo, CD, DVD ...) produits par les personnes détenues dans le cadre d'ateliers mis en place par les personnels d'insertion et de probation. **Ce pôle suscite le plus grand intérêt de la BnF, car il constitue le seul lieu de conservation en France d'un patrimoine qui échappe au dépôt légal** et est une richesse pour l'analyse et la recherche sur la vie en détention et les actions menées pour la réinsertion des personnes placées sous-main de Justice. Ce fonds est cependant peu accessible aujourd'hui, du fait de sa localisation au sein de la médiathèque Gabriel Tarde. Un espace plus ouvert favorisera la mise au jour de ces productions (dans le respect des règles en matière de droits d'auteur) et leur exposition.

Enfin, le fonds de documents anciens ou liés à l'Histoire occupe actuellement trois salles (un espace de consultation sur la mezzanine de la médiathèque et 2 salles de réserves « Tarde » et « Fontainebleau » au 2eme étage du bâtiment principal). Un transfert de ces fonds doit s'accompagner de la création des espaces adéquats, assurant de bonnes conditions de conservation des documents papier, et leur traitement documentaire.

L'ensemble des fonds conservés pourront être valorisés par des événements interdisciplinaires, articulant culture, recherche, partenaires, organisés d'une part dans un lieu d'exposition dédié ouvert au grand public, et d'autre part dans une salle polyvalente, équipée pour les diffusions de documents visuels, les échanges sous forme de tables rondes, séminaires.. (voir ci-infra)

Un espace d'expositions permanentes et temporaires

L'actuel espace dédié à la mémoire pénitentiaire, espace Pierre Cannat, ne permet la mise en valeur que d'une faible partie des objets conservés à l'Énap.

Un espace de 500 m², ouvert au public pénitentiaire et extérieur (chercheurs, étudiants, citoyens) est nécessaire au rayonnement de l'institution, ainsi qu'à son ouverture sur l'espace agenais et régional.

Une telle surface permettra la sortie d'objets conservés en réserves, **actuellement 800 objets** (dont certains volumineux comme les portes de cellules) provenant d'établissements pénitentiaires désaffectés, de dons individuels, de sources photographiques diverses…

Nos atouts

Savoirs, expertise, formation

La répartition de l'espace en **plusieurs salles** permettra la création d'expositions temporaires (cf exposition sur les peintres du bagne en 2017-2018 installée dans les couloirs de l'Énap), favorisant le focus sur des thématiques historiques ou des actualités particulières de l'administration pénitentiaire (femmes incarcérées, histoire de la formation, grandes dates de l'histoire pénitentiaire, vieillissement en prison, etc…).

Ces espaces devront être équipés de matériels adaptés à la valorisation et l'interactivité : ordinateurs, écrans, bornes interactives…

A ces salles ouvertes au public devront être ajoutées **des salles de réserves** (environ 100 m2) permettant de développer et accroitre la mission de recueil des témoignages de l'histoire pénitentiaire et la conservation d'objets, documents, films, documents sonores ou iconographiques dispersés sur tout le territoire national ou ultramarin.

Un lieu d'échanges et de partenariats

La médiathèque Gabriel Tarde mène depuis 15 ans une politique active de création de partenariats, tant à l'échelon local que national.

Depuis 2007, elle est **pôle associé de la BnF sur l'exécution des peines et son histoire.** Ce partenariat permet une visibilité accrue des fonds patrimoniaux, notamment sur la bibliothèque numérique de la BnF, Gallica.

La médiathèque est également liée au CNRS par une convention Clamor, dans une perspective de valorisation de ses fonds via le site « Criminocorpus ».

D'autres partenariats circonstanciés sont actifs notamment pour des projets de création d'expositions nécessitant le prêt d'objets de l'espace Pierre Cannat, ou de documents du fonds documentaire historique : partenariat avec les Archives départementales de Lot-et-Garonne, Archives nationales, établissements pénitentiaires, etc…

Un espace consacré à l'événementiel (salle polyvalente et salle de réunion) est nécessaire à la promotion d'actions partenariales permettant la rencontre et l'échange entre professionnels, étudiants en criminologie, chercheurs autour de projets culturels et de valorisation patrimoniale.

excellence culturelle

Criminologie et Culture sont dans la Cité. Portée par la Convention qui l'unit au ministère de la Culture et de la Communication (2016-2021), l'Énap ouvre vers l'extérieur des projets artistiques et culturels qui participent à la promotion des savoirs et des pratiques intéressant les questions pénales et criminologiques. Placée au cœur du projet, cette action culturelle participera au dynamisme local et au rayonnement du pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée.

Aujourd'hui, la ressource accumulée, les compétences développées et les interconnexions établies permettent d'envisager une nouvelle étape de développement « dans » et « en dehors » de l'Énap, « avec » et « entre » partenaires locaux comme nationaux. Sur son coeur de métier « Justice, prévention et (ré)Insertion », le service culture-communication de l'Énap pourrait devenir un « Centre national culture, justice, prévention » :

> **Un espace de ressources culture, justice, prévention, insertion.** Articulé avec un centre de ressources (littérature, éditions, publications, images et sons, …), le pôle serait également un élé-

ment fédérateur à l'échelle régionale (PJJ, médiateurs et intervenants culturels et artistiques, …) avec accueil d'initiations, de partage d'expériences, de journées professionnelles et de rencontres à une échelle nationale et régionale sur la thématique de la prévention – notamment de la jeunesse -, de l'insertion et de la (ré)insertion notamment pour les personnes en forte précarité et vulnérabilité (radicalisation, politiques de la ville y compris en ruralité, …) et de la prise en compte des « droits culturels » des personnes qui, si elles ne disposent pas de leurs droits civiques, ne peuvent être privées de droits inaliénables.

Cet espace serait également un lieu de promotion des métiers pénitentiaires via l'accueil de publics (grand publics, étudiants, scolaires…).

> **Un laboratoire de création artistique dédié à des objets artistiques et culturels de médiation** tant en direction de personnes en précarité, exclus et/ou empêchés avec la capacité de les faire circuler dans des lieux a priori non destinés à la diffusion spectaculaire : ici une salle de tribunal, là un centre pénitentiaire ou une maison des jeunes ou plus pragmatiquement le lieu d'animation d'une bibliothèque, le centre de documentation d'un collège ou d'un lycée ou encore le hall ou les combles du théâtre !

> Un **centre de formation professionnelle** avec agrément en formation universitaire continue (certificat et/ou diplôme universitaire) sur la médiation en direction des personnes en précarité culturelle. Ces formations à destination tant des étudiants de l'Énap que de médiateurs, artistes, travailleurs sociaux œuvrant au sein des établissements pénitentiaires comme des quartiers ou communes dits prioritaires seraient tout à la fois une ressource régionale à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et inscriraient l'Énap et avec, le territoire Lot-et-Garonnais, comme référent à un échelon national. Ces formations pourraient être construites en conjugaison avec les campus et universités agenaises et bordelaises.

expertise internationale

Le département des relations internationales de l'Énap est l'un des contributeurs du projet européen « Criminal Justice Social Work » visant la création de contenus de formation sur la criminologie appliquée à la probation. Il promeut les coopérations internationales en permettant à ses experts accrédités d'intervenir dans des manifestations scientifiques ou des missions d'audit et accueille chaque année des experts internationaux et délégations étrangères.

L'Énap a institutionnalisé depuis 2010 l'organisation des journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire (JIRMP). Il s'agit d'inviter directement ou par appel à communication, des chercheurs travaillant sur les questions de sécurité, de politiques pénales, pénitentiaires et d'insertion à se réunir à l'Énap pour débattre d'une thématique précise. Cette démarche traduit notre volonté d'être identifié comme lieu principal de la recherche en milieu pénitentiaire. Cette ambition est renforcée par le rattachement du département des relations internationales à la direction de la recherche et de la documentation.

L'Énap entend ainsi développer une coopération scientifique avec des équipes de recherche européennes et internationales basée sur la mutualisation des connaissances et des publications. Cela se traduira au niveau du pôle par l'organisation biennale des journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire dans le domaine de la criminologie, en partenariat avec d'autres équipes de recherche nationales ou internationales.

Nos partenaires

un ancrage local

- Ville d'Agen
- Ville de Boé
- Communauté d'agglomération
- Conseil départemental de Lot-et-Garonne
- Région Nouvelle Aquitaine
- Associations culturelles locales
- Archives départementales
- Cour d'appel d'Agen
- Universités d'Agen
- Maison d'arrêt d'Agen, Centre de détention d'Eysses et SPIP 47
- Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Préfecture de Lot-et-Garonne
- Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale
- 48e régiment de transmissions

un réseau national

- Ministère de la Justice
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Universités de Pau et des Pays de l'Adour
- Université de Bordeaux

- École Nationale de la Magistrature
- École Nationale des Greffes
- École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Réseau des Écoles de service public
- Direction Régionale des affaires culturelles
- Direction Générale du Patrimoine
- Bibliothèque nationale de France (BNF)
- Musée du Louvre
- Institut du Monde arabe
- Théâtre de la Villette-Paris

un réseau international

- Centre international de criminologie comparée et Ecole de criminologie de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal (Canada)
- Université de Mons, Belgique
- Réseau européen des écoles pénitentiaires (EPTA)
- Union européenne
- Conseil de l'Europe
- Conférence Européenne de la Probation (CEP)
- International Corrections and Prisons Association
- Coopérations bilatérales en Europe, Afrique, Canada et Amérique du Sud

440, av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ **+33 (0)5 53 98 98 98**
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

www.Énap.justice.fr

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire